

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE GÉNÉRALE**

**6 JUIN 2016  
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 6 juin 2016, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

*Le maire Martin Damphousse confirme à l'assistance le retrait du sujet ci-après à l'ordre du jour :*

*50. Assurances collectives  
Renouvellement 2016-2017 / Partages des primes*

*Le maire Martin Damphousse confirme à l'assistance l'ajout du sujet ci-après à l'ordre du jour :*

*54. Demande d'autorisation de passage  
21e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau*

**MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**2016-217 Semaine québécoise des personnes handicapées 2016**

Considérant la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2016;

Considérant le plan d'action à l'égard des personnes handicapées adoptée par la ville et son implication active visant à bâtir une société plus inclusive;

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De proclamer la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1er au 7 juin 2016 et d'inviter la population varennoise à adopter une attitude positive à leur égard en posant des gestes simples pour contribuer à leur participation sociale et ainsi bâtir la société inclusive de demain.

Adoptée.

**2016-218 Dépôt du rapport financier consolidé pour l'exercice 2015 et du rapport du vérificateur**

Considérant que la trésorière, Mme Denise Beauchemin, a fait dépôt du rapport financier consolidé de la Ville de Varennes pour l'exercice 2015 et du rapport du vérificateur;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter le dépôt du rapport financier consolidé de la Ville de Varennes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 préparé par la directrice des finances et trésorière du Conseil et du rapport du vérificateur.

Adoptée.

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES** (SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Nouvelle bretelle sur l'autoroute 30
- Stationnement incitatif sur la rue Jules-Phaneuf
- Devancement de travaux prévus en 2017 pour l'année 2016 sur la montée de Baronnie
- Absence d'augmentation des taxes municipales reliée à la reconstruction de la montée de baronnie
- Clarification des données financières et de la position du MTQ sur le détournement du transport lourd
- Comptage des véhicules sur les divers axes de circulation sur le territoire et mise à jour
- Détails des coûts des travaux annoncés pour la montée de Baronnie
- Montant des emprunts autorisés depuis le début de l'année 2016
- Avenir du projet de biométhanisation
- Lettre d'accord du MTQ sur la solution proposée pour le détournement du transport lourd
- Absence d'expropriation reliée à la reconstruction de la montée de Baronnie
- Respect des distances séparatrices face aux cyclistes sur la piste cyclable située sur la route 132 suite au détournement du transport
- Évaluation du dommage financier de reconstruction dans le cadre de l'étude de Génivar
- Remerciements pour la décision de détourner le transport lourd sur la montée de Baronnie
- Réfection de la montée de Picardie à la charge du MTQ et début de cette réfection en 2016

*Fin de la première période de questions.*

## PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

### 2016-219 **Approbation procès-verbal Séance générale 2 mai 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance générale tenue le 2 mai 2016 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

### 2016-220 **Approbation procès-verbal Séance spéciale 9 mai 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le procès-verbal de la séance spéciale tenue le 9 mai 2016 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par le directeur des Services juridiques et greffier.

Adoptée.

### 2016-221 **Approbation des comptes – mai 2016**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de mai 2016 :

|   |                 |
|---|-----------------|
| <b>Fonds d'administration :</b>   | 2 739 881.83 \$ |
| <i>(Chèques numéros 21908 à 22212, paiements par débit direct et paiements électroniques)</i> |                 |

|  |                 |
|--|-----------------|
| <b>Fonds des dépenses en immobilisation :</b>                      | 1 357 311.95 \$ |
| <i>(Chèques numéros 2258 à 2278 et paiements par débit direct)</i> |                 |

*Certificat de la trésorière numéro 2817*

Adoptée.

## RÈGLEMENTS

**A-2016-26 Règlement 631-30 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'apporter des modifications à l'annexe B Finances et administration**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Lyne Beaulieu  
Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 631-30 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes afin d'apporter des modifications à l'annexe B Finances et administration.

**A-2016-27 Règlement numéro 641-3 modifiant le règlement numéro 641 concernant l'utilisation des pesticides sur le territoire de la Ville de Varennes**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 641-3 modifiant le règlement numéro 641 concernant l'utilisation des pesticides sur le territoire de la Ville de Varennes.

**A-2016-28 Règlement 706-9 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 706 pour fins de concordance au Règlement 162-27 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Francis Rinfret

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 706-9 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 706 pour fins de concordance au Règlement 162-27 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville.

**2016-222 Adoption – Projet de règlement 706-9 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 706 pour fins de concordance au Règlement 162-27 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville**

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le projet de règlement 706-9 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 706 pour fins de concordance au Règlement 162-27 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville.

Adoptée.

**A-2016-29 Règlement 707-91 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour fins de concordance au règlement 162-27 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville et pour ajouter la nouvelle zone C-229, modifier les limites des zones I-208, C-209, A-210, I-227 et C-228 et redéfinir les usages des zones C-209 et C-228**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, sera présenté en vue de son adoption le règlement 707-91 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour fins de concordance au règlement 162-27 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville et pour ajouter la nouvelle zone C-229, modifier les limites des zones I-208, C-209, A-210, I-227 et C-228 et redéfinir les usages des zones C-209 et C-228.

**2016-223 Adoption - Premier projet de règlement 707-91 modifiant le règlement de zonage numéro 707 pour fins de concordance au règlement 162-27 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville et pour ajouter la nouvelle zone C-229, modifier les limites des zones I-208, C-209, A-210, I-227 et C-228 et redéfinir les usages des zones C-209 et C-228**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement 707-91 modifiant le règlement zonage numéro 707 pour fins de concordance au règlement 162-27 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Marguerite-D'Youville et pour ajouter la nouvelle zone C-229, modifier les limites des zones I-208, C-209, A-210, I-227 et C-228 et redéfinir les usages des zones C-209 et C-228.

Adoptée.

**A-2016-30 Règlement 836 établissant le programme « Rénovations éco énergétiques – FIME » Financement innovateur pour des municipalités efficaces**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 836 établissant le programme « Rénovations éco énergétiques – FIME » Financement innovateur pour des municipalités efficaces.

**2016-224 Adoption - Premier projet de règlement 707-89 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer la classe d'usages « C10-01 Débits de boissons et salles de danse » de la zone C-601**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le premier projet de règlement 707-89 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer la classe d'usages « C10-01 Débits de boissons et salles de danse » de la zone C-601 soit et est adopté.

Adoptée.

**2016-225 Adoption - Second projet de règlement 707-88 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement 707-88 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement soit et est adopté.

Adoptée.

**2016-226 Adoption – Second projet de règlement 707-90 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer certains usages de la classe 4 et de permettre certains usages de la classe 1 de la zone I-222**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le second projet de règlement numéro 707-90 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin de retirer certains usages de la classe 4 et de permettre certains usages de la classe 1 de la zone I-222 soit et est adopté.

Adoptée.

**2016-227 Adoption – Règlement 534-53 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin de modifier certaines annexes**

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 534-53 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin de modifier certaines annexes.

Adoptée.

**2016-228 Adoption – Règlement 707-87 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement**

Attendu qu'aucune personne intéressée n'ayant le droit de déposer une demande d'approbation référendaire ne s'est manifestée dans les délais légaux;

Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-87 modifiant le règlement de zonage numéro 707 afin d'y apporter certaines corrections, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif en vue d'une meilleure compréhension et application dudit règlement.

Adoptée.

**2016-229**     **Règlement numéro 830**  
**Système d'alerte à la population**  
**Emprunt temporaire**  
**Banque Nationale Groupe financier**

Considérant que le règlement 830 décrétant l'acquisition et l'installation d'un système d'alerte à la population et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 250 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 19 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 250 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

**2016-230**     **Règlement numéro 832**  
**Travaux de réaménagement du parc du Pré-Vert**  
**Emprunt temporaire**  
**Banque Nationale Groupe financier**

Considérant que le règlement 832 décrétant des travaux de réaménagement du parc du Pré-Vert et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 3 500 000 \$ pour en acquitter le coût a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 30 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Qu'un ou des emprunts soient contractés à la Banque Nationale Groupe financier, selon les taux prévus à l'entente avec ladite banque, pour un montant n'excédant pas 3 500 000 \$, et ce jusqu'au financement permanent.

Adoptée.

**2016-231      Adoption finale - PPCMOI 2016-016**  
**Projet particulier de construction**  
**Régulariser la localisation d'un bâtiment accessoire et une enseigne murale**  
**225 à 245, rue Jean-Coutu**

Considérant la demande de projet particulier de construction présentée par le requérant pour régulariser la localisation d'un bâtiment accessoire et une enseigne murale;

Considérant qu'en vertu de la résolution CCU 2016-03-16 du 9 mars 2016, le comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'accepter ladite demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes accepte, en vertu du règlement 807 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, la demande 2016-016 afin de permettre la localisation d'une remise entre le bâtiment principal et la rue ainsi que de permettre l'installation d'une enseigne sur un mur latéral ayant pour effet d'augmenter la superficie totale d'affichage sur les murs latéraux et arrières à 170 m<sup>2</sup>.

Le tout, tel qu'illustré sur le certificat de localisation de Monsieur Jean-Luc Léger, arpenteur-géomètre, dossier numéro RSM104000151-28 minute 22199 en date du 2 novembre 2015 et selon le plan du Groupe Pattison dossier « Groupe Jean Coutu (PJC) inc. », en date du 2 septembre 2015.

Adoptée.

Monsieur le Maire invite toute personne qui le désire à s'adresser au Conseil concernant la demande d'usages conditionnels ci-après; aucune intervention.

**2016-232      Usage conditionnel – Agrandissement du bâtiment principal pour l'aménagement d'un logement complémentaire**  
**204, Nicolas-Chapu**

Considérant la demande de certificat d'autorisation présentée par le requérant afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal pour l'aménagement d'un logement complémentaire au 204, rue Nicolas-Chapu;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal La Relève, édition du 3 mai 2016 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme, résolution CCU 2016-04-27 du 6 avril 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'émission du permis afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal pour l'aménagement d'un logement complémentaire sis au 204, Nicolas-Chapu sur le lot 75-99 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes dans la zone H-442, le tout tel que présenté sur les plans de Monsieur Serge Darsigny, technologue, dossier « ajout d'un loft au-dessus d'un garage existant » en date du 29 mars 2016.



Le conseil émet toutefois la condition que le déclin prévu sur la façade et les élévations latérales de l'agrandissement de la résidence devra être installé de la même manière que le déclin présent sur la façade et les élévations latérales de la partie existante de la résidence.

Adoptée.

**2016-233 Usage conditionnel – Agrandissement du bâtiment principal pour l'aménagement d'un logement complémentaire 308, de la Fenaison**

Considérant la demande de certificat d'autorisation présentée par le requérant afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal pour l'aménagement d'un logement complémentaire au 308, de la Fenaison;

Considérant qu'un avis a été publié dans le journal La Relève, édition du 3 mai 2016 invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance relativement à ladite demande;

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme, résolution CCU 2016-04-26 du 6 avril 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'émission du permis afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal pour l'aménagement d'un logement complémentaire sis au 308, de la Fenaison sur le lot 90-144 du cadastre officiel de la Paroisse de Varennes dans la zone H-555, le tout tel que présenté sur les plans de Monsieur Charles Parent, technologue, dossier numéro 16-030 en date du 24 mars 2016.

Le conseil émet toutefois une condition sur le revêtement d'aluminium prévu sous la fenêtre, en remplacement de la porte de garage qui devra être remplacé par un revêtement de briques identiques à celui que l'on retrouve sur la façade de la résidence.

Adoptée.

**2016-234 Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-030 Permettre la transformation du toit du bâtiment principal 48, rue Sainte-Anne**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-05-32 du 4 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-030 afin de régulariser le changement de matériaux pour la toiture (tôle vissée pour tôle pincée) et la modification à la pente de la toiture. Le conseil suggère cependant que la maçonnerie de la cheminée soit refaite afin qu'elle s'intègre mieux au bâtiment.

Le bâtiment est sis au 48, rue Sainte-Anne, sur le lot 41 au cadastre du village de Varennes dans la zone H-630.

Adoptée.

**2016-235      Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-035**  
**Modification de la galerie située en cour arrière**  
**232, rue Sainte-Anne**

Considérant la recommandation positive unanime du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-05-33 du 4 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-035 afin de permettre la réduction des dimensions de la galerie arrière attenante au bâtiment principal sis au 232, Sainte-Anne, le tout, tel qu'illustré aux plans déposés par le propriétaire en date du 29 avril 2016

Le bâtiment est sis au 232, Sainte-Anne, sur le lot 16-2 au cadastre du village de Varennes dans la zone H-640.

Adoptée.

**2016-236      Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-036**  
**Permettre la transformation du bâtiment principal**  
**3654, rang de Picardie**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-05-34 du 4 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-036 afin de permettre la transformation du bâtiment principal sis au 3654, rang de Picardie, le tout tel que présenté aux plans réalisés par Félix Nadon, en date du 29 février 2016 et aux échantillons de matériaux déposés au dossier.

Le bâtiment est sis au 3654, rang de Picardie, sur le lot 225-P au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone A-302.

Adoptée.

**2016-237      Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-029**  
**Permettre l'installation d'enseigne murale sur le bâtiment principal**  
**43, rue Saint-Eugène**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-05-35 du 4 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-029 afin de permettre l'installation d'une enseigne murale sur le mur avant du bâtiment principal sis au 43, rue Saint-Eugène, le tout tel que présenté aux plans d'Enseignes Dominium, dossier P0220R1, en date du 11 avril 2016 (Portes et Fenêtres Verchères).

Le bâtiment est sis au 43, rue Sainte-Eugène, sur les lots 1090-2 et 1090-1 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone C-602.

Adoptée.

**2016-238      Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-037**  
**Permettre l'installation d'enseigne murale sur le bâtiment principal**  
**43, rue Saint-Eugène**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-05-36 du 4 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-037 afin de permettre l'installation d'une enseigne murale sur le mur avant du bâtiment principal sis au 43, rue Saint-Eugène, le tout tel que présenté aux plans d'Enseignes Dominium, dossier R0143R2, en date du 11 avril 2016 (Regard Action).

Le bâtiment est sis au 43, rue Sainte-Eugène, sur les lots 1090-1 et 1090-3 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone C-602.

Adoptée.

**2016-239      Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-033**  
**Permettre les modifications de l'aire de stationnement**  
**593, boulevard Lionel-Boulet**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-05-37 du 4 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-033 afin de permettre l'aménagement de l'aire de stationnement et la plantation de végétaux sur le terrain sis au 593, boulevard Lionel-Boulet, le tout tel que présenté aux plans de Pierre-Olivier Binette, numéro 1-0714, en date du 16 juillet 2014.

Le bâtiment est sis au 593, boulevard Lionel-Boulet, sur le lot 284-62 au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone I-208.

Adoptée.

**2016-240      Certificat d'autorisation P.I.I.A. no 2016-040**  
**Permettre la transformation du bâtiment principal**  
**4680, chemin de la Pointe-aux-Pruches**

Considérant la recommandation unanime positive du Comité consultatif d'urbanisme portant le numéro CCU 2016-05-42 du 11 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la demande de P.I.I.A. no 2016-040 afin de permettre les travaux de transformation du bâtiment principal (changement de revêtement extérieur et des ouvertures des murs latéraux gauche et arrière ainsi que la construction de l'abri moustiquaire sur le perron arrière) sis au 4680, chemin de la Pointe-aux-Pruches, le tout tel que présenté aux plans de Sylvain Charrette, plans 01-R-49449 en date du 1er juillet 2013.

Le bâtiment est sis au 4680, chemin de la Pointe-aux-Pruches, sur le lot P-196-A au cadastre de la Paroisse de Varennes dans la zone A-107.

Adoptée.

## **MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS**

### **2016-241 Acquisition d'équipements structurels – téléphonie IP *Hypertec Systèmes inc.***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'équipements structurels – téléphonie IP;

Considérant la réception d'une soumission;

Considérant le rapport de recommandation de la coordonnatrice à la direction générale et à l'informatique en date du 3 juin 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Hypertec systèmes inc., de Saint-Laurent, pour l'acquisition d'équipements structurels – téléphonie IP, pour un montant total de 32 096.28 \$ incluant les taxes.

Certificat de la trésorière numéro 2820

Adoptée.

### **2016-242 Reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132 - Phase 2A (partielle) - adjudication 175784 Canada inc. (BRICON)**

Considérant l'appel d'offres public pour la reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132;

Considérant l'adjudication de la phase 1 des travaux au plus bas soumissionnaire conforme lors de la séance spéciale du 11 avril 2016;

Considérant les dispositions de l'article 2 de la Loi sur les travaux municipaux (L.R.Q., c. T-14);

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, 175784 Canada inc. (BRICON), de Saint-Bruno-de-Montarville, et décréter les travaux pour la reconstruction de la montée de la Baronnie entre l'autoroute 30 et la route 132, pour la phase 2A (partielle) incluant le quart des items A1, A2 et A13 et les items A3 à A5, A7 (à 90 %), A10, B1, B2, B4, B7 et B8 pour réalisation en 2016, selon sa soumission du 5 avril 2016, pour un montant total de 531 998.45 \$ plus taxes.

Aux fins d'acquitter ces coûts, d'affecter un montant de 560 000 \$ des surplus accumulés non-affectés.

Certificat de la trésorière numéro 2819

Adoptée.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### **2016-243 Cession de terrain par 9146-0303 Québec inc. à la Ville de Varennes Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de cession de terrain à intervenir entre 9146-0303 Québec inc. et la Ville de Varennes; tel acte est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

### **2016-244 Entente de collaboration ministère des Transport et la Ville de Varennes Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente de collaboration à intervenir entre le ministère des Transport et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

### **2016-245 Protocole d'entente Gestion Ludus inc. et la Ville de Varennes Autorisation de signature**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le protocole d'entente et tout acte permettant de donner suite audit protocole à intervenir entre Gestion Ludus inc. et la Ville de Varennes; tel protocole est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2016-246      Protocole d'entente Congrégation des témoins de Jéhovah de Sainte-Julie et la Ville de Varennes**  
**Autorisation de signature**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le protocole d'entente et tout acte permettant de donner suite audit protocole à intervenir entre la Congrégation des témoins de Jéhovah de Sainte-Julie et la Ville de Varennes; tel protocole est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2016-247      Protocole d'entente Gestion Jardin 2000 inc. et la Ville de Varennes**  
**Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le protocole d'entente et tout acte permettant de donner suite audit protocole à intervenir entre Gestion Jardin 2000 inc. et la Ville de Varennes; tel protocole est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2016-248      Protocole d'entente Ferme SMC Tremblay S.E.N.C. et la Ville de Varennes**  
**Autorisation de signature**

Il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le protocole d'entente et tout acte permettant de donner suite audit protocole à intervenir entre Ferme SMC Tremblay S.E.N.C. et la Ville de Varennes; tel protocole est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2016-249      Bail agricole – Lot 93**  
**Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le bail à intervenir entre monsieur

François Borduas et la Ville de Varennes; tel bail est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2016-250      Consentement de travaux – Bell  
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le consentement de travaux à intervenir entre Bell et la Ville de Varennes; tel consentement est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2016-251      Entente - Aménagement permanent d'un stationnement incitatif et d'un  
terminus léger à Varennes  
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente à intervenir entre le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2016-252      Entente - Utilisation et entretien stationnement incitatif et terminus  
léger à Varennes  
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'entente à intervenir entre le Conseil intermunicipal de transport Sorel-Varennes et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2016-253      Hommage à madame la mairesse Suzanne Roy de la Ville de Sainte-  
Julie pour sa présidence à l'UMQ**

Attendu la fin du mandat à titre de présidente de l'UMQ de Mme Suzanne Roy, mairesse de la Ville de Sainte-Julie;

Attendu son engagement exemplaire et le travail titanesque réalisé pendant son mandat;

En conséquence, il est unanimement résolu

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes rend hommage à Mme Suzanne Roy, mairesse de la Ville de Sainte-Julie, à l'occasion de sa fin de mandat à titre de présidente de l'UMQ.

Adoptée.

**2016-254      Enfouissement du réseau de Vidéotron sur la rue Sainte-Anne  
Autorisation de paiement**

Considérant la convention pour l'enfouissement des réseaux de distribution existants sur la rue Sainte-Anne;

Considérant la réception de la facture finale pour le paiement desdits travaux;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le paiement des coûts d'enfouissement du réseau de Vidéotron au montant de 105 775 \$ plus taxes, dans le cadre de la réfection d'une portion de la rue Sainte-Anne avec enfouissement des réseaux d'utilité publique.

Le financement sera fait au règlement 693.

Certificat de la trésorière numéro 2815

Adoptée.

**2016-255      Demande d'autorisation de passage  
Défi vélo 4 Poches**

Attendu qu'une autorisation de la Ville de Varennes est sollicitée afin de permettre à la Fédération québécoise des sports cyclistes de circuler sur les voies publiques de la municipalité lors du défi vélo 4 Poches le 9 juillet 2016;

Attendu que le Conseil municipal désire donner son accord à cette activité;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'emprunt de la route Marie-Victorin, du boulevard Marie-Victorin, du chemin de la Côte d'en Haut, du boulevard René-Gaultier, de la rue Sainte-Anne, de la rue de l'Aqueduc, de la rue Marie-Renée, de la montée de Picardie et du chemin de la Baronnie lors du défi vélo 4 Poches qui se déroulera le 9 juillet 2016 entre 11 h 40 et 14 h.

Adoptée.

**2016-256      Acceptation de travaux – Numéro de l'intervention terrain DCL-  
21827884  
Rehaussement de fils et déplacement de poteaux  
Autorisation de signature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents



D'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acceptation de travaux entre Hydro-Québec et la Ville de Varennes; telle acceptation est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Adoptée.

**2016-257      Appui de la Ville de Varennes  
Utilisation autre qu'à des fins agricoles  
Partie du lot 494, chemin des Sucrieries**

Considérant que monsieur Martin Larose est propriétaire d'une partie du lot 494 sur le chemin des Sucrieries sur lequel une dépression importante nuisant au bon égouttement de la terre s'est formée;

Considérant que la section visée, d'une superficie d'environ 5.88 hectares, aurait avantage à être remblayée;

Considérant que le projet soumis est conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'appuyer la demande d'autorisation à la CPTAQ formulée par monsieur Martin Larose afin de permettre l'utilisation autres qu'à des fins qu'agricole d'une partie du lot 494 situé sur le chemin des Sucrieries conditionnellement à ce qui suit :

- Le requérant, ou son entrepreneur, doit remettre en bon état la section de la chaussée située sur le chemin des Sucrieries face à l'accès au lot 494 P (voir le plan ci-joint);
- Le requérant devra effectuer des travaux de réfection de pavage à ses frais (approximativement 6 312 \$ plus taxes) sur la montée du Lac, endommagée par la circulation lourde reliée à son utilisation au moment et aux endroits qui seront précisés par la ville;
- Les travaux de remplissage, incluant l'entrée et la sortie des camions sur le site visé par la demande, sont prohibés le samedi et le dimanche ainsi qu'entre 21 h et 7 h du lundi au vendredi;
- Le requérant, ou son entrepreneur doit s'assurer de nettoyer quotidiennement les rues, chemins et propriétés qu'il salit durant la réalisation des travaux de remplissage. Dans l'éventualité où le requérant ou son entrepreneur néglige de se conformer à la présente directive, la Ville se réserve le droit, sans avis, de faire nettoyer par d'autres les endroits salit, et ce, aux frais du requérant.

La présente résolution est motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles dont copie est jointe en annexe A de la présente comme si au long récitée;

Adoptée.

**2016-258 Communauté métropolitaine de Montréal  
Quote-part définitive 2016**

Il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la trésorière à payer à la Communauté métropolitaine de Montréal la somme de 498 929.17 \$ pour la quote-part définitive 2016 de la Ville de Varennes.

D'autoriser la seconde moitié révisée au montant de 260 421.47 \$ payable au plus tard le 15 juillet 2016, conditionnellement au transfert budgétaire de 22 000 \$.

Certificat de la trésorière numéro 2816

Adoptée.

**2016-259 Demande de transferts budgétaires 2016**

Considérant que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'accepter des transferts budgétaires au montant de 201 112 \$ pour 2016, conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 30 mai 2016 et retrouvés en annexe des présentes comme si au long récit.

Adoptée.

**2016-260 Versement de l'aide financière à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial  
3808, chemin de la Côte-Bissonnette**

Considérant les dispositions du règlement 747 établissant un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Varennes;

Considérant le rapport du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement en date du 13 mai 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le versement de l'aide financière au montant de 10 475.66 \$ au propriétaire du 3808, chemin de la Côte-Bissonnette.

Cette dépense est affectée au Fonds patrimonial.

Certificat de la trésorière numéro 2818

Adoptée.

**2016-261 Cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville - Fermeture de dossiers**

Attendu que certains dossiers à la cour municipale de Marguerite-D'Youville sont ouverts depuis plus de 15 ans et qu'ils affichent toujours un solde;

Considérant qu'il s'agit en très grande partie de dossiers pour des infractions au Code de la sécurité routière;

Attendu que la municipalité est la partie poursuivante dans ses dossiers;

Considérant que les chances de recouvrir les soldes de ses infractions sont plus que minimales et qu'il y a lieu de fermer ces dossiers.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Brigitte Collin et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De fermer les dossiers à la Cour municipale de Marguerite-D'Youville dont les numéros de références sont joints en annexe des présentes comme si au long reproduit;

D'informer le greffier de cette Cour de la présente résolution.

La présente résolution remplace la résolution 2016-156 adoptée à la séance générale du 4 avril 2016.

Adoptée.

**2016-262 Mouvement du personnel  
Permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal accepte et confirme le Rapport de mouvement du personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut numéro MP-2016-06 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 1er juin 2016.

Adoptée.

**2016-263 Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet –  
Accélération des investissements sur le réseau routier local**

Attendu que la Ville de Varennes a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

Attendu que la Ville de Varennes désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Adoptée.

**2016-264 Demande d'autorisation de passage  
21e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau**

Attendu qu'une autorisation de la Ville de Varennes est sollicitée afin de permettre à la Fédération québécoise des sports cyclistes de circuler sur les voies publiques de la municipalité lors du 21e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau le 8 juillet 2016;

Attendu que le Conseil municipal désire donner son accord à cette activité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'emprunt de la route 132, du boulevard de la Marine, chemin du Pays-Brûlé, chemin Jean-Paul Choquet, montée de Picardie, chemin de la Butte-aux-Renards, chemin de la Pointe-aux-Pruches, montée du Lac, montée de la Baronnie, du boulevard Marie-Victorin, de la rue Sainte-Anne, lors de la 21e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau le 8 juillet 2016.

Adoptée.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Remerciements pour l'accueil des élus de la part des résidents de la rue Ernest-Cormier
- Qualité du transport en commun à Varennes et examen des façons d'en promouvoir une plus grande utilisation
- Augmentation du transport lourd entre les études de circulation de 2006 et 2016
- Impossibilité de développement urbain du côté nord-est de la montée de Picardie, au sud du chemin de la Baronnie
- État d'avancement du projet chinois
- Pollution atmosphérique sur le territoire de la Ville de Varennes
- Motif de l'enlèvement de certains bollards sur certaines pistes cyclables municipales
- Dommages constatés sur le monument aux ancêtres au parc de la Commune
- Étude géotechnique sur le site des ateliers municipaux
- Demande de diffusion sur internet des séances publiques du conseil
- Navette le fleuve à vélo en 2016
- Paiement de la quote-part de la Régie intermunicipale de la police Richelieu-Saint-Laurent par la ville de Chambly
- Remerciements au conseil pour l'implantation du stationnement incitatif avec terminus léger
- Demande d'enlèvement de certains bollards de protection des pistes cyclables près des intersections
- Valeur patrimoniale de certains bâtiments sur le territoire

- Lien avec la construction de la nouvelle bretelle sur l'autoroute 30 de l'entente à intervenir entre le MTQ et SMC Tremblay S.E.N.C.
- Usage non agricole visé sur le lot 494
- Nombres de signatures recueillis pour demander l'approbation référendaire du PPCMOI au 3697, chemin de la Baronnie
- Plainte relative à certains travaux effectués de nuit suite au repavage sur le chemin de Baronnie
- Circulation piétonne sur le chemin de la Baronnie
- Motif pour les travaux de pavage effectués sur une partie seulement du chemin de la Baronnie

*Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.*

### PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 22 h 04.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

---

Martin Damphousse

---

Me Marc Giard, OMA